

la trame

La lettre d'information des contrats corridors

N° 2 mai 2015



ÉDITO

Les corridors biologiques récoltent leurs premiers fruits

Rétablir les corridors biologiques consiste à recréer des liens dans notre paysage au profit de la faune et de la flore. Pour relever un tel défi, il nous faut agir ensemble, en dépassant les habituelles limites administratives que la nature ne connaît pas.

Il est donc réjouissant que l'une des premières grandes actions de sensibilisation du **Contrat Corridors Champagne-Genevois** ait été précisément consacrée à un patrimoine qui rassemble et qui ne s'arrête pas aux frontières : les vergers traditionnels.

Les arbres fruitiers étaient en effet les vedettes de la première **Fête transfrontalière des Vergers** organisée à Saint-Julien-en-Genevois le 19 octobre 2014. À la faveur d'une belle journée ensoleillée, cet événement a réuni des participants venus de France comme de Suisse pour rappeler la valeur de ces éléments si caractéristiques de notre terroir local.

Diversifiant notre paysage tout en maintenant de délicieuses spécialités culinaires, les vergers traditionnels sont aussi de précieux relais pour la nature : de nombreux animaux les utilisent pour leur déplacement. Redonner de la place à de telles structures dans notre territoire pour enrichir le cadre de vie de ses habitants, voilà tout l'enjeu du Contrat Corridors Champagne-Genevois !

Lancé en 2012 grâce à l'implication de nombreux partenaires, ce beau projet de collaboration régionale en faveur de la biodiversité porte ainsi ses premiers fruits visibles pour le public, tandis que des réalisations concrètes sont à bout touchant sur le terrain.

Ainsi, le site de **la Feuillée** va poursuivre sa réhabilitation. Situé sur les communes limitrophes de Soral et de Saint-Julien-en-Genevois, cet espace à cheval sur la frontière est un véritable symbole pour notre Contrat : grâce aux soins dont elle va faire l'objet, cette ancienne gravière transformée

en décharge est en passe de redevenir une passerelle transfrontalière pour la nature, pour le plus grand bonheur des oiseaux, des batraciens... et des promeneurs.

Un autre grand projet est sur le point de débiter : l'élargissement au territoire français du Contrat **des mesures agro-environnementales** déjà développées en Suisse. Cette action qui associe étroitement les agriculteurs ouvre d'importantes perspectives pour la biodiversité locale. En favorisant les haies, bosquets, bandes enherbées et autres prairies fleuries au cœur des espaces cultivés, elle permettra de renforcer largement les corridors biologiques régionaux.

Le Contrat corridors Champagne Genevois n'inclut pas moins de dix-neuf mesures du côté français, dix côté suisse et quatorze à l'échelle transfrontalière qui se concrétisent progressivement. Il n'est donc pas possible d'évoquer ici toutes les nouveautés qui s'annoncent.

Rappelons simplement que ce printemps marque un moment fort pour le projet : tout d'abord, le colloque international « **Quand la nature dépasse (enfin) les bornes** » a connu un grand succès en rassemblant plus de 300 personnes les 30 et 31 mars 2015 à Divonne-les-Bains. Et bientôt, **un nouveau dossier pédagogique** produit par le Canton de Genève et la Communauté de Communes du Genevois permettra de présenter les enjeux des corridors biologiques au public scolaire.

Deux ans après la signature du Contrat corridors Champagne Genevois, on ne peut que se réjouir de l'élan que les partenaires ont su donner. La mise en œuvre se poursuivra durant trois ans qui promettent d'apporter de belles avancées, non seulement pour les corridors biologiques, mais plus largement pour la qualité du paysage de notre territoire partagé, aux liens encore renforcés.

M. Luc Barthassat,
*Conseiller d'Etat de la République
et Canton de Genève*

M. Pierre-Jean Crastes,
*Président de la Communauté de
Communes du Genevois*





C'est grâce à l'impulsion du Contrat Corridors Champagne Genevois que la fête des vergers traditionnels organisée depuis une décennie en Haute-Savoie est devenue pour la première fois cette année une rencontre transfrontalière célébrant les vergers hautes-tiges.

L'événement, organisé conjointement par l'Etat de Genève, le Syndicat Mixte du Salève et le Syndicat Intercommunal d'Aménagement du Vuache, a eu lieu le 19 octobre 2014 sur le site de la Paguette, complexe sportif de la commune de Saint-Julien-en-Genevois mis à disposition pour l'occasion.

Cette fête a réuni, autour du thème « les vergers, corridors de vie », une multitude d'acteurs venus présenter leurs activités, proposer des animations, vendre des produits du terroir ou encore exposer l'énorme variété de pommes, poires ou coings cultivés dans notre région.



C'est ainsi qu'une trentaine de stands, trois collections de fruits, deux démonstrations de fabrication de jus, cinq animations pour enfants, trois visites de sites, deux exposants-photographes, quatre conférenciers et sept projections de film ont pu combler les attentes des visiteurs venu découvrir le monde particulier des vergers hautes-tiges, ces importants relais pour les corridors biologiques.



Elus du Syndicat du Salève et des communes de Perly et Saint-Julien

Un nouveau verger transfrontalier

Pour l'occasion, la commune de Perly-Certoux a mis à disposition un terrain, partiellement composé d'arbres fruitiers, pour une animation consistant en la plantation symbolique d'un verger transfrontalier. Une douzaine d'arbres ont été plantés par des enfants et leurs parents inscrits pour l'occasion, ainsi que par des élus de part et d'autre de la frontière.

Grâce à l'implication et à l'enthousiasme des nombreux partenaires et participants, cette action de sensibilisation a été une belle occasion de promouvoir les vergers hautes-tiges et de rappeler ainsi leur grande valeur pour les corridors biologiques régionaux.

Les corridors biologiques rassemblent une région

Le colloque international « *Quand la nature dépasse (enfin) les bornes !* », sur les corridors biologiques, organisé en collaboration avec l'Etat de Genève et la Région Rhône-Alpes, à Divonne-les-Bains, les 30 et 31 mars derniers a été un franc succès !

Plus de 300 acteurs internationaux de la gestion de la biodiversité se sont réunis autour de 14 ateliers thématiques, en salle et sur le terrain, ainsi que 2 séances plénières. Ces échanges visaient à favoriser la mise en réseau de connaissances autour des corridors biologiques.





Guépriers d'Europe

Pour protéger les corridors, il faut connaître les habitudes des animaux et pour cela des techniques originales sont parfois utilisées dans le cadre de ce contrat.

Durant les années 2013 et 2014, des inventaires naturalistes ont été réalisés sur différents sites.

Ils consistent à inventorier et cartographier un maximum d'espèces de faune et de flore, et notamment les espèces rares, dites « patrimoniales » car étant en voie de disparition.

Si la flore s'observe relativement simplement en parcourant les sites étudiés à différentes périodes et avec beaucoup d'attention, la faune est plus difficile à voir.

Les grands mammifères s'observent la nuit ou à l'aube, soit directement, soit avec des « pièges photographiques » (*voir photo*). Les petits mammifères (mulots, musaraignes, etc.), très discrets, sont déterminés à l'aide de leur nid ou de l'étude des crânes trouvés dans des pelotes de réjections de Chouettes.



Triton crêté

Les oiseaux font l'objet d'observation à la longue-vue et de « points d'écoutes », avec une attention particulière portée à

leur chant, caractéristiques pour chaque espèce.

Des plaques de différents matériaux sont déposés çà et là sur des lisières ensoleillées pour que les reptiles (lézards, serpents) se cachent dessous, il devient alors plus facile de les trouver en soulevant ces objets.

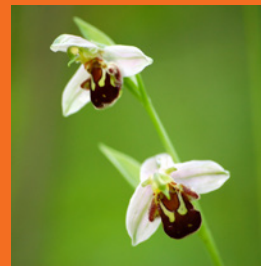
Des prospections nocturnes des points d'eau en fin d'hiver et au printemps sont utiles pour observer la plupart des amphibiens. Les insectes sont observés en cherchant dans les cavités, en grimpant aux arbres, en utilisant des jumelles ou encore en les capturant à l'aide d'un long filet. Enfin, les chauves-souris peuvent être étudiées à l'aide de détecteurs d'ultrasons.

Et oui, les balades champêtres ne sont plus ce qu'elles étaient, et demande bien de la patience et du matériel, au service de la protection de notre nature !

Une ancienne gravière rendue à la nature

Sur le site de la Feuillée - Norcier, à Saint-Julien, une ancienne gravière laissée à l'abandon pendant de nombreuses années a finalement fait le bonheur d'espèces végétales et animales venues coloniser les lieux. Parmi elles, des espèces rares et protégées telles que le Crapaud calamite, le guépier d'Europe ou certaines orchidées sauvages.

À cheval sur les communes de Saint-Julien-en-Genevois (F) et de Soral (CH), le site est aujourd'hui couvert par un plan de gestion transfrontalier.



Ophrys

Début 2015, la Communauté de communes du Genevois a engagé - pour la partie française - un programme d'entretien des lieux et d'aménagement de refuges naturels (mares, buttes, ronciers) qui vise à pérenniser l'habitat des différents espèces répertoriées.

Reconnu comme l'un des modèles de la préservation d'espèces remarquables au cœur du Grand Genève, le site de la Feuillée intéresse de nombreux acteurs internationaux de la gestion de la biodiversité. Il a d'ailleurs fait l'objet d'une visite à l'occasion du colloque international.

L'expérience pionnière acquise par le « Grand Genève » – territoire à cheval entre la France et la Suisse - au cours des 10 ans écoulés, pour réconcilier la planification territoriale et la biodiversité a été notamment mise en perspective. Scientifiques, politiques et acteurs du développement territorial ont été à l'origine d'échanges passionnants lors des différentes tables rondes et présentations.

Du nouveau côté agriculture !



Courant 2014, la CCG a missionné la Chambre d'Agriculture Savoie Mont Blanc, pour mener à bien le montage d'un PAEC (Projet Agro-Environnemental et Climatique) puis la mise en place et le suivi de MAEC (Mesures Agro-Environnementales et Climatiques).

Le projet a été déposé auprès de la Région Rhône-Alpes. Le PAEC du Genevois, qui regroupe toute la CCG et le site Natura 2000 du Vuache, a été retenu par la commission le 22 janvier dernier.

Ainsi, les agriculteurs pourront contractualiser aux MAEC choisies pour le territoire, avant mai 2015.

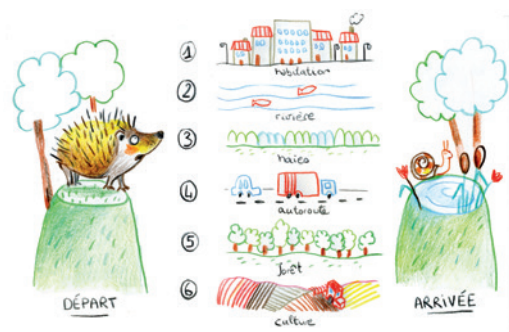
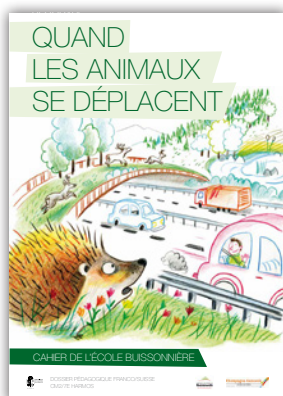
Ces mesures permettent de maintenir les pratiques agricoles respectueuses de l'environnement ou d'encourager les changements de pratiques (bandes enherbées le long des cours d'eau, retards de fauche,...). Elles seront le pendant côté français des réseaux agro-environnementaux qui existent côté suisse.

Les corridors biologiques expliqués aux élèves

Un dossier pédagogique et un cahier de l'élève seront disponibles pour la rentrée 2015 auprès des élèves de CM2 en France et 7^{ème} Harmos en Suisse.

Ils visent à introduire la notion de corridors biologiques en expliquant pourquoi les animaux ont besoin de se déplacer, grâce aux aventures d'un hérisson et par le biais de jeux et d'activités adaptées aux élèves.

Cette action de sensibilisation est mise en œuvre dans le cadre du contrat corridors.



Pour plus d'informations

www.grand-geneve.org/contrats-corridors
www.cc-genevois.fr/contrat_corridor.htm
www.ge.ch/corridors-biologiques



La lettre d'information des contrats corridors Mai 2015

Rédaction : Elodie CHARVET, Aline BLASER,
Jean-Marc MITTERER, Nicolas BALVERDE,
Alexandre MACCAUD, Alexandre XYGALAS
Illustrations : DETA Etat de Genève, CCG, Avis Vert, Hepia,
Dominique ERNST
Impression : Villi'R

Coordonnées :
Communauté de Communes du
Genevois
38 rue Georges de Mestral
Archamps Technopole
74166 Saint-Julien-en-Genevois
Cedex

Etat de Genève
DGNP
7 rue des Battoirs
1205 Genève

Grand Genève
AGGLOMERATION FRANCO-VALDO-GENEVOISE

Les partenaires du contrat

